



Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Conformément à la directive 1907/2006/CE

Date d'impression: 12-mars-2008

Numéro de révision: 1

Date de révision: 12-mars-2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identification de la substance/préparation

Code de la FDS: 6670.02.04
Nom du produit: Osmocote Exact Tablet 15+9+9 (7,5g) 5-6M

Utilisation de la substance/préparation

Utilisation recommandée: Engrais granulé.

Identification de la société/entreprise

- Scotts International BV
Nijverheidsweg 1-5
6422 PD Heerlen (NL)
Tel: ++31 (0) 45-5609100
Fax: ++31 (0) 45-5609190

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: • +44 (0)208 762 8322 (24h)

Email: INFO-MSDS@SCOTTS.COM

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Le produit n'est pas dangereux conformément à la Directive 1999/45/CE

Dangers les plus importants

aucun(e)

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation

Composants	No.-CAS	% en poids	No.-CE.	Classification
Molybdate de sodium, Na ₂ MoO ₄ +2H ₂ O	7631-95-0	< 1%	231-298-2	NE

Date de révision: 12-mars-2008

Page 1 à 8

Composants	No.-CAS	% en poids	No.-CE.	Classification
Sulfate de cuivre, CuSO4	7758-98-7	< 1%	231-847-6	N;R50/53 Xi;R36/38 Xn;R22
Fer-EDTA	239-8002-2	1 - 5%	239-802-2	NE
acide borique, H3BO3	10043-35-3	< 1%	233-139-2	NE
Sulfate de Fer, FeSO4+1H2O	7720-78-7	< 1%	231-753-5	Xn;R22
Oxyde de Magnésium MgO	1309-48-4	1 - 5%	215-171-9	NE
Sulfate de manganèse, MnSO4	7785-87-7	< 1%	232-08-99	N;R51/53 Xn;R48/20/22
Nitrate de potassium, KNO3	7757-79-1	5 - 10%	231-818-8	O;R08
sulphate de calcium, CaSO4	10101-41-4	< 1%	231-900-3	NE
Nitrate de ammonium, NH4NO3	6484-52-2	> 25%	229-347-8	O;R08

NE = Non-Established

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Ingestion:	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Inhalation:	Non applicable. Les émissions de poussières sont peu probables si le produit est utilisé comme prévu et si l'enrobage reste intact.
Contact avec la peau:	En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:

Eau.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Poudre sèche, Sable, Mousse

Les risques particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits:

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie, le produit se mettra à fumer même en l'absence d'oxygène extérieur. Dans ce genre de conditions, le produit entame une décomposition auto-entretenu. La meilleure façon de procéder pour éteindre ce type d'incendie est de refroidir le front de décomposition avec de l'eau.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Date de révision: 12-mars-2008

Page 2 à 8

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Pas de conditions à remarquer spécialement.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter que le produit arrive dans les égouts. Ne pas contaminer l'eau superficielle.

Méthodes de nettoyage:

Utiliser la totalité du produit. Les matériaux d'emballage sont considérés comme déchets .

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:**Mesures techniques/Précautions:**

Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

Précautions pour la manipulation sans danger:

Pas de précautions spéciales requises.

Stockage:**Mesures techniques/Conditions de stockage:**

Pour assurer le maintien de la qualité de ce produit, conserver dans un endroit sec à l'abri de toute exposition directe aux rayons du soleil; veillez également: à bien refermer les sachets déjà ouverts . Conserver à des températures comprises entre 0 °C et 40 °C .

Produits incompatibles:

Pas d'information disponible

Utilisation(s) particulière(s):

Engrais granulé. Tablet de granule enrobé d'une résine.

Matériel d'emballage:

Matière plastique , Boîte en carton

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Assurer une ventilation adéquate.

Contrôle de l'exposition professionnelle**Équipement de protection individuelle****Protection respiratoire:**

Non applicable.

Protection des mains:

Gants en PVC ou autre matière plastique.

Protection des yeux/du visage

Non applicable.

Protection de la peau et du corps:

Les précautions habituelles de sécurité lors de la manipulation du produit, permettront une protection efficace contre ce risque potentiel.

Mesures d'hygiène

Appliquer des mesures de surveillance convenables . Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Valeurs limites d'exposition**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Molybdate de sodium, Na₂MoO₄+2H₂O

Finland - Occupational Exposure Limits - 8 hour
La France INRS (VLE)

6 mg/m³
5 mg/m³

Sulfate de cuivre, CuSO₄

Finland - Occupational Exposure Limits - 8 hour

1 mg/m³ TWA

acide borique, H₃BO₃

la Belgique - 8 H VLE
l'Allemagne TRGS900
Portugal TWAs

2 mg/m³ TWA
0.5 mg/m³ TWA
2 mg/m³ TWA

Sulfate de Fer, FeSO₄+1H₂O

la Belgique - 8 H VLE
Finland - Occupational Exposure Limits - 8 hour
Pays-Bas OEL MAC's
Norvège 8 H
UK EH40 WEL:

1 mg/m³
1 mg/m³
1 mg/m³
0.01 mg/m³
LTEL (8 hr TWA) 1 mg/m³
STEL (15 min) 2mg/m³

Oxyde de Magnésium MgO

l'Autriche MAKs
la Belgique - 8 H VLE
Czech Republic OEL
La France INRS (VLE)
La France INRS (VME)
l'Allemagne (DFG) MAK
Pays-Bas OEL MAC's
Norvège 8 H
Portugal TWAs
Spain - Valores Limite Ambientales - VLE
UK EH40 WEL:

6 mg/m³
10 mg/m³
= 5 mg/m³ TWA
10 mg/m³
10 mg/m³ VME
6 mg/m³
10 mg/m³
10 mg/m³
10 mg/m³ TWA
10 mg/m³ VLA-ED
10 mg/m³

Sulfate de manganèse, MnSO₄

la Belgique - 8 H VLE
Finland - Occupational Exposure Limits - 8 hour
Pays-Bas OEL MAC's
Norvège 8 H
UK EH40 WEL:

0.2 mg/m³
0.5 mg/m³
1 mg/m³
2.5 mg/m³
5 mg/m³

sulphate de calcium, CaSO₄

La France INRS (VME)
l'Allemagne (DFG) MAK

Pays-Bas OEL MAC's
Portugal TWAs
UK EH40 WEL:

10 mg/m³ VME
1.5 mg/m³ MAK
4 mg/m³ MAK
0.5 mg/m³ MAC
10 mg/m³ TWA
10 mg/m³ TWA
4 mg/m³ TWA

Nitrate de ammonium, NH_4NO_3
Czech Republic OEL

= 10.0 mg/m³ TWA

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

État physique: solide
Aspect: Tablette de granules enrobée d'une résine.
Couleur: brun, vert
Odeur: Pas d'information disponible

Information importante pour la santé, la sécurité et l'environnement

Masse volumique apparente: donnée non disponible
Solubilité: Enrobage non-soluble, diffusion d' éléments nutritifs à travers l' enrobage
Inflammabilité (solide, gaz): Non inflammable

Autres informations

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter: Pas de conditions spéciales de stockage requises.
Matières à éviter: Pas d'information disponible
Produits de décomposition dangereux: Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les composants

Molybdate de sodium, $Na_2MoO_4 \cdot 2H_2O$
DL50/orale/rat = 4000 mg/kg

Sulfate de cuivre, $CuSO_4$
DL50/orale/rat = 960 mg/kg

Sulfate de Fer, $FeSO_4 \cdot 1H_2O$
DL50/orale/rat = 1389 mg/kg

Sulfate de manganèse, $MnSO_4$
DL50/orale/rat = 9 g/kg

Nitrate de potassium, KNO₃
DL50/orale/rat = 3750mg/kg

Nitrate de ammonium, NH₄NO₃
DL50/orale/rat = 410 mg/kg

Informations sur le produit

DL50/orale/rat = > 10 gr/kg

Effets locaux

Irritation de la peau: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles

Irritation des yeux: Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles

Inhalation: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation

Ingestion: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations sur le produit

Classe du danger d'eau (WGK) 1 (Classification de Scotts)

Information sur les composants

Molybdate de sodium, Na₂MoO₄+2H₂O

Effets écotoxicologiques CL50/96h/truite arc-en-ciel => 2800 g/l

Sulfate de cuivre, CuSO₄

Effets écotoxicologiques EC50/48h/Daphnia =0.8 mg/l

Sulfate de Fer, FeSO₄+1H₂O

Effets écotoxicologiques EC50/48h/Daphnia = >100mg/l
 CL50/96h/truite arc-en-ciel = >72.5mg/l (6d)
 CE50/72h/algues = 22mg/l

Sulfate de manganèse, MnSO₄

Effets écotoxicologiques EC50/48h/Daphnia => 100 mg/l

Nitrate de ammonium, NH₄NO₃

Effets écotoxicologiques EC50/48h/Daphnia =100 µg/l
 CL50/96h/truite arc-en-ciel =10 µg/l
 CE50/72h/algues = 74000 µg/l

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: Utiliser la totalité du produit. Les matériaux d' emballage sont considérés comme déchets.

Emballages contaminés: Les boîtes en carton peuvent être remises aux entreprises de recyclage locales..

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations sur le produit

État physique: solide

ADR/RID

No ONU: Non classé pour le transport

IATA-DGR

No ONU: N.A.

IMO / IMDG

No ONU: Non classé pour le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Indication de danger:

Ce produit ne doit pas être classé conformément aux réglementations européennes.

ICPE: Installation classée : article 1331, 1230

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

R 8 - Favorise l'inflammation des matières combustibles.

R22 - Nocif en cas d'ingestion.

16. AUTRES INFORMATIONS

R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

R48/20/22 - Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cause de la révision:

***Indique les changements depuis la dernière version. Cette version remplace toutes les éditions précédentes

Préparé par:

Regulatory Affairs Department.

L'information ci-jointe est la synthèse des connaissances de la société Scotts à la date d'élaboration de ce document. C'est la plus fiable et la mieux adaptée. Cependant, elle ne saurait tenir lieu d'engagement en terme de sécurité et/ou de résultat. La société Scotts ne pourrait être tenue pour responsable de perte, dommage, échecs ou dégâts liés à un quelconque usage tenant compte de pratiques recommandées ou d'utilisation anormale, ainsi que de tous risques liés à la nature du produit. Aucune autorisation explicite ou implicite n'est accordée pour l'utilisation de quelque invention brevetée sans licence d'utilisation

Fin de la Fiche de Données de Sécurité